



ZOOM

Pour garder le cap, l'Europe se dote d'une " boussole de compétitivité "

La **Commission européenne** a arrêté une stratégie pour **relancer la compétitivité européenne**, tout **en maintenant ses objectifs de décarbonation**.

Pour encourager l'innovation, et offrir aux entreprises des règles uniques sur l'ensemble du territoire européen, elle souhaite établir **un régime juridique 100 % européen**. De quoi permettre à l'Europe de rester à la pointe sur le photovoltaïque, l'éolien ou l'électrolyse, en soutenant les entreprises européennes via des préférences dans les marchés publics, des règles simplifiées pour les aides d'État et des garanties pour les investisseurs. Un premier chantier concernant l'évolution du secteur automobile s'est ouvert le 30 janvier, pour aboutir à **un plan d'action industriel**, doublé d'**un plan de financement des transports durables**.

Un second levier consiste à **faciliter l'accès à une énergie abordable**, en réduisant la dépendance européenne aux approvisionnements hors UE. Structuration des tarifs, fiscalité des réseaux, contractualisation de long terme, intégration du marché de l'énergie alimenteront les réflexions d'un plan d'action dédié.

Pour attirer les industries les plus consommatrices en énergie, **un pacte pour une industrie propre** ciblera les secteurs économiques les plus énergivores. Certains d'entre eux, très sensibles au coût de l'énergie, feront l'objet de programmes spécifiques, qui pourront par exemple favoriser la demande en produits bas carbone. L'acier et les métaux feront l'objet d'un

🔗 Consultez la [présentation de la « Boussole pour la compétitivité »](#)

premier plan qui sera présenté au printemps prochain, puis l'industrie chimique fin 2025.

La Commission prévoit également de **réviser le mécanisme d'ajustement aux frontières en 2026**, en prévoyant des dispositions pour éviter les "fuites" d'entreprises et les conséquences imprévues sur les chaînes de valeur. La prochaine **réforme du marché du carbone (ETS)**, en 2026, permettra " d'élaborer un marché pour l'absorption permanente du carbone afin de compenser les émissions résiduelles des secteurs difficiles à décarboner ". Enfin, le plan d'action prévoit également un " effort de simplification sans précédent ". Dès le mois prochain, des **dispositions sur la finance et la taxonomie** seront définies, avec des exigences de reporting réduites, notamment pour les plus petites entreprises.

Pour " **accélérer les investissements dans les réseaux de transport d'électricité, d'hydrogène et de dioxyde de carbone, ainsi que dans les systèmes de stockage** ", un **plan d'action électrification et un " paquet pour les réseaux européens "** devraient être élaborés d'ici le premier trimestre 2026. **Une loi " accélérant la décarbonation industrielle "** sera publiée d'ici le dernier trimestre 2025. Elle s'inspirera du règlement " **Industrie zéro émission nette "** (NZIA) pour activer les procédures d'autorisation des projets de transition des secteurs énergivores.

> Contexte – 30-31/01/25 - www.banquedesterritoires.fr – 29/01/25

La compétitivité passe par la simplification

L'**AFEP**, association représentant les plus grandes entreprises françaises, et son homologue germanique, le **Deutsches Aktieninstitut** se sont unies pour **demander une simplification des normes écologiques**, jugées trop complexes et préjudiciables à leur compétitivité, alors que leurs concurrents nord-américains ou chinois, ne sont pas soumis à de telles contraintes. L'inflation de textes qui se succèdent et s'empilent au niveau européen représenterait, selon l'**Institut économique germanique IFO**, près de 150 Mds€ de croissance perdue chaque année (soit 3 % du PIB). Elles plaident pour **une hiérarchisation des textes réglementaires** afin d'éliminer les incohérences et de réduire la bureaucratie. Elles préconisent en particulier que **le cadre européen repose sur une version simplifiée de la directive CSRD sur le reporting de la durabilité**, les autres textes (taxonomie européenne, durabilité dans le secteur financier, directive sur le

devoir de vigilance...) devant s'aligner. " *Sur le sujet de la transition écologique, les textes se superposent sans effort de cohérence et ne rendent pas visibles l'ambition globale* ", remarque **Stéphanie Robert, Directrice générale de l'afep**. " *Les définitions divergent même parfois. Par exemple, on trouve 5 approches différentes de ce quoi doit être un plan de transition. Cela finit par créer un risque juridique pour les entreprises.* " Elles s'inquiètent particulièrement de la **directive sur le devoir de vigilance (CS3D)** qui entrera en vigueur en 2027, estimant qu'elle pourrait forcer les entreprises à se retirer de certains marchés. **Eric Lombard, le ministre français de l'Économie**, partage ce diagnostic et appelle à sa suspension tant qu'elle n'est pas simplifiée. Les entreprises soulignent la nécessité d'établir des normes compatibles avec les standards internationaux pour renforcer leur compétitivité dans un environnement économique mondial de plus en plus difficile.

> Le Figaro - 29/01/25 - Contexte - 21/01/25

ÉCONOMIE

Au 4^{ème} trimestre 2024, l'économie française a enregistré un léger recul de 0,1 % du PIB, après une croissance de 0,4 % au trimestre précédent. Cette contraction s'explique " en partie par le contrecoup des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, qui ont soutenu la croissance au 3^{ème} trimestre " note l'Insee. Malgré ce repli, **l'activité a progressé de 1,1 % sur l'ensemble de l'année 2024**, un niveau identique à celui de 2023. La consommation des ménages a montré une certaine résilience, augmentant de 0,4 %, mais le commerce extérieur a continué de peser sur l'activité, avec des exportations en baisse. Pour 2025, le gouvernement a réduit ses prévisions de croissance à 0,9 %, dans un contexte d'incertitude politique et de risque de tensions commerciales avec les États-Unis. Les entrepreneurs réduisent les investissements et les recrutements. Un économiste de BNP Paribas prévoit 110 000 destructions nettes d'emplois dans le secteur privé en 2025, portant le taux de chômage à 8,5 % de la population active. "L'année 2025 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices que 2024. La croissance française atteindra au mieux 1% cette année et guère plus en 2026 " estime **Sylvain Bersinger, Chef économiste chez Asterès**.

> Les Echos – Le Monde - 30/01/25

La **Direction Générale des Finances Publiques (DGFP)** a publié un **panorama provisoire des finances publiques locales**. Ce bilan, arrêté au 31 décembre 2024, révèle une **baisse significative de l'épargne brute des collectivités** pour se situer à près de 21 Mds € (-16,1 % par rapport à l'année précédente). Ce recul a touché l'ensemble des collectivités. Dans les communes et leurs groupements, le repli atteint respectivement -5,5 % et -3,5 % et -5,9 % dans les régions. Ce sont les départements qui essuient la plus forte réduction à -49,3 %. Ils ne disposent plus que d'une épargne nette de 147 M€ pour investir (vs 3,1 Mds€ en 2023 ; 8,4 Mds€ en 2022). En cause : l'envolée des dépenses sociales, combinée coté recettes à une forte baisse des droits de mutation à titre onéreux. **L'investissement public local a toutefois progressé de 6,8 %**, avec des dépenses d'investissement des communes et de leurs groupements en hausse de 9,4 %. Les régions ont également vu leurs investissements augmenter de 8,5 %, alors que ceux-ci reculaient de 2,4 % dans les départements.

Consultez le **Panorama des Finances publiques** (source : <https://www.impots.gouv.fr>)

> www.banquedesterritoires.fr – 27/01/25

En 2024, la commande publique a connu un recul significatif, impactée par la crise du logement et des incertitudes budgétaires, selon **Vecteur Plus**. Le nombre de consultations lancées a diminué de 3,3 % par rapport à 2023. En valeur, le recul est légèrement moindre, le montant total de la commande publique atteignant 180 Mds€ en 2024 (-2,3 %). La diminution du nombre d'appels d'offres s'est accentué depuis septembre (-5,5 % en moyenne), et a fortement chuté en novembre dernier (-14 %). Les bailleurs sociaux ont particulièrement souffert. Dans le secteur du bâtiment, **les procédures relatives au lancement de marchés globaux et macro lots ont chuté de 8 %**. En revanche, **le niveau d'activité dans les travaux publics reste correct**, en dépit de la baisse de 5,5 % des marchés publics portés par les régions et départements. Principaux acheteurs publics, les communes et EPCI (48 % des marchés publiés) n'enregistrent qu'une baisse de 2,5 % de leurs commandes par rapport à 2023.

Consultez les **chiffres clés de la Commande publique 2024** (source : Vecteur Plus)

> www.lemoniteur.fr – 27/01/25

SOCIAL

Les employeurs peuvent d'ores et déjà inscrire leurs **propositions de stages d'observation sur la plate-forme " Un élève, une solution "**. Ceux-ci peuvent s'adresser aux **collégiens de 4e et 3e** ou aux **lycéens de seconde** (générale et technologique). Lancé en 2024, le stage de seconde est obligatoire. D'une durée de 2 semaines, du **16 au 27 juin 2025**, il permettra aux élèves de seconde de découvrir le monde professionnel. Les annonces publiées par les entreprises seront accessibles à partir du 13 février.

Consultez la **plateforme** (source : <https://1eleve1stage.education.gouv.fr/professionnels>)

> www.banquedesterritoires.fr - 22/01/25

En France, **les écoles d'ingénieurs s'inquiètent du faible attrait des filières scientifiques auprès des filles**. D'après **une enquête** réalisée en 2024 par le **Cabinet Global Contact**, la **proportion de femmes ingénieures diplômées dans les matières scientifiques a chuté de 6 %** dans l'Hexagone entre 2013 et 2020, alors qu'elle augmentait de 19 % ailleurs en Europe. L'entrée en vigueur de la réforme du Bac en 2019, donnant à choisir deux spécialités, et la possibilité d'abandonner les mathématiques en classe de première se sont traduites par la désertion de l'enseignement des mathématiques par les filles (-61 %). Si les derniers ajustements ministériels pour réintroduire des mathématiques ont permis de rehausser sensiblement le nombre de lycéennes suivant cette spécialité, elles restent sous représentées dans les matières scientifiques : 14 % en sciences de l'ingénieur, 42 % en maths, et 46 % en physique-chimie. En classes prépas, elles ne représentent qu'un peu plus d'un tiers des effectifs de la filière physique-chimie et un quart en maths-physique. « *L'orientation des filles est grevée par des stéréotypes* » relève **Valérie Brusseau, Présidente de l'association Elles bougent**. Prescripteurs, les enseignants vont aussi devoir revoir leurs jugements, car ils restent nombreux à décourager les filles de se diriger vers les filières scientifiques ou technologiques.

Consultez l'enquête **Gender Scan Etudiants 2024** (source : <https://documentation.onisep.fr>)

> Le Monde - 14/01/25

Constructys, l'opérateur de compétences du BTP s'est vu attribué **8 M€ par le Fonds Social Européen (FSE)** afin de financer en 2025 des **programmes de formation liés à la transition énergétique**. Tous les salariés peuvent bénéficier du dispositif, qu'elle que soit la taille de l'entreprise. L'aide sera prioritairement orientée vers les formations relatives aux **métiers en tension** de la branche, et permettra également de financer les formations liées aux transitions (écologique, numérique), transverses ou aux soft skills (organisation d'entreprise, marketing, communication, gestion du stress...). Les modalités d'accès au dispositif sont présentées sur le site de Constructys.

Plus d'information sur le **site de Constructys** (source : www.constructys.fr/fse/)

> www.lemoniteur.fr – 28/01/25





EN FRANCE

L'économiste **Christian de Perthuis** relève que depuis 1975, le prix de l'énergie a cessé de baisser par rapport aux autres prix, ce qui a incité à l'économiser, de telle sorte qu'en 2024, il faut en moyenne deux fois moins d'énergie primaire qu'en 1980 pour générer une unité de PIB. Cette évolution des prix relatifs influence la structure des consommations à moyen et long terme. Récemment, les énergies renouvelables, comme le solaire et l'éolien, sont devenues plus compétitives que les énergies fossiles pour la production d'électricité. **L'électricité "verte"** est désormais moins cher que celle issue des centrales thermiques. L'économiste estime que cette tendance devrait s'étendre à d'autres secteurs (industrie, transports) grâce à l'électrification des usages et aux progrès réalisés dans le domaine du stockage de l'électricité et d'hydrogène vert. Il considère que pour **accélérer la transition vers une économie bas carbone, la taxation du CO₂** permettrait de favoriser efficacement les énergies renouvelables.

> www.connaissancesdesenergies.org – 22/01/2025

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, prévoit la publication de la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)** "au début du 2^{ème} trimestre" et celle de la **Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)** "d'ici l'été". Pour contrer la hausse des émissions de gaz à effet de serre constatée au 3^{ème} trimestre, elle prévoit de convier les acteurs économiques de chaque secteur à "travailler à des mesures correctives rapides", avec les ministres concernés. Le **Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC)** devrait quant à lui paraître "dans les prochaines semaines". Parallèlement, elle entend proposer au Premier ministre la création d'une **mission prospective** chargée de "caractériser en fin, économiquement et socialement, la fracture écologique qui s'installe dans notre pays et les nouvelles formes de précarité qui y sont attachées".

> [Enerpresse](http://enerpresse.fr) – 31/01/25 - www.banquedesterritoires.fr – 28/01/25

Entre 2022 et 2024, le **dispositif des CEE, via le programme Actee** a injecté plus de 84 M€ dans des opérations locales d'**amélioration de la performance énergétique de systèmes d'éclairage urbain** (rénovation de 2,8 millions de points lumineux, dans 141 collectivités), et de **bâtiments publics** (11 000 bâtiments de 6000 collectivités), dont 41 % d'établissements scolaires. S'il ne finance pas les travaux, ce programme d'accompagnement permet d'apporter aux collectivités des compétences techniques, grâce au financement de recrutements, d'outils et d'études. Durant la période 2023-2026, le successeur du dispositif, **Actee+**, est doté d'un budget de 220 M€, dont 70 % sont déjà engagés. L'objectif est d'augmenter le nombre de communes accompagnées, pour atteindre 12 000 en 2025.

> www.lagazettedescommunes.com – 23/01/25

Selon **l'Ademe, l'éclairage représente 10 % de la consommation nationale d'électricité (42 TWh)**, dont **59 % provient des bâtiments tertiaires**. La rénovation des installations, en associant leds et systèmes de pilotage, pourrait permettre de **réduire la puissance installée de 40 à 50 %**. En équipant les bâtiments d'**automatismes** (détection de présence, gradation en fonction du niveau de luminosité naturelle), la durée d'utilisation s'accroîtrait de 20 à 30 %. Or d'après **une étude du Ceren**, établie via un panel de 20 000 bâtiments tertiaires existants, **seulement 15 % des bâtiments ont rénové leurs installations d'éclairage entre 2020 et 2022** (soit 54 millions de m² rénovés/an), afin de se mettre en conformité avec la réglementation thermique. En effet **l'arrêté dit "RT Existant par élément"** entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018 rend obligatoire la limitation de puissance (1,6 W/m² par tranche de 100 lux), l'installation de systèmes de détection de présence et de capteurs afin de grader automatiquement la puissance de l'éclairage. Si le recours à la technologie leds se diffuse bien, les automatismes sont encore peu utilisés : 70 % des travaux de rénovation ignorent la gradation de lumière et 55 % n'intègrent pas de systèmes de détection de présence ou celle de GTB. L'étude révèle également que les établissements de transport et de santé sont les plus avancés, tandis que ceux du secteur éducatif progressent lentement. Pourtant la rénovation de l'éclairage intérieur est un levier simple à activer pour atteindre les objectifs du **Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET)**, avec un **ROI estimé entre 3 et 6 ans**.

Consultez **l'étude du CEREN** (source : <https://librairie.ademe.fr>)

> www.actu-environnement.com – 21/01/25

D'après la **nouvelle version du Règlement F-Gaz de l'Union européenne**, "les distributeurs vont devoir composer avec un volume maximal de tonnes équivalent CO₂". Selon **Jean-Luc Carré, Président du Syndicat National des Entreprises du Froid, des Équipements de Cuisine professionnel et du Conditionnement d'Air (SNEFCCA)**, "le R-410A, le R-134a et les R-448/ R-449 vont peser à eux trois 75 % de l'enjeu de nos quotas. Il faut donc s'attendre à ce que ces fluides ne soient plus proposés par les distributeurs, qui dans le cas contraire ne pourraient plus vendre autre chose." Alors que nombre de **pompes à chaleur** utilisent du R410 A, son interdiction risque donc de provoquer des **problèmes de maintenance d'ici 2 à 3 ans**, faute de disponibilité. Or l'atonie du marché des PAC en 2024, se traduit par des stocks encore importants chez les constructeurs de matériels. La SNEFCCA estime de son devoir de conseil d'alerter les installateurs. "Les machines scellées d'usine sont généralement étanches, mais les fuites existent", prévient Jean-Luc Carré. "Sans fluide disponible, les PAC seraient hors service !". L'organisation professionnelle appelle de ses vœux l'émergence d'un marché du R-410A régénéré, à condition que s'organise sa récupération.

> www.genieclimatique.fr – 30/01/25

Les fédérations et organisations professionnelles du commerce, dont celles des supermarchés, et des acteurs du secteur des parkings, ont déposé un **recours devant le Conseil d'État** contre le **décret d'application de la loi Aper** qui étend l'obligation de **solarisation à certains parkings existants** et contre le décret qui accorde un délai de 18 mois aux gestionnaires de parking pour s'y conformer. Les 11 fédérations contestent "une définition extensive de la surface à couvrir sur les parkings" et "des délais d'application intenable".

> www.banquedesterritoires.fr – www.batiactu.com - 14/01/25

Le groupe SNCF a pour objectif d'installer sur ses réserves foncières **1000 MWh de capacités photovoltaïques d'ici 2030**. Il prévoit notamment de **déployer des panneaux solaires sur les voies ferrées non circulées**. **SNCF Gares & Connexions** expérimente cette solution à Achères (78), pour une durée de 6 mois. Le projet, baptisé Solveig, n'a nécessité aucuns travaux. Si les essais s'avèrent concluants en termes de performance, le groupe pourrait le déployer à grande échelle. Une autre expérimentation doit consister à **équiper de tuiles photovoltaïques la gare de Sedan** (08). La toiture de 1200 m² sera entièrement rénovée pour accueillir 890 m² de tuiles photovoltaïques, afin de produire 95 MWh d'électricité par an. Autoconsommée à hauteur de 60 % pour les besoins de la gare, l'électricité restante sera revendue à EDF Obligation Achat.

> [Enerpresse](http://enerpresse.fr) – www.lechodusolaire.fr - 28/01/25



EN REGIONS

Auvergne-Rhône Alpes. Le patrimoine de la **Métropole de Lyon** s'étend sur 640 sites : 480 bâtiments (bureaux, musées, médiathèques...), 89 collèges publics et des sites industriels. **Elle a d'ores et déjà atteint les objectifs 2030 du décret Tertiaire**, en réduisant de **30,5 % les consommations énergétiques des bâtiments et collèges** (75,8 GWh en 2024, vs 109 GWh en 2021) et de **36,6 % ses émissions de gaz à effet de serre**. Un système de **pilotage énergétique** permet de superviser les installations de chauffage, ventilation, climatisation (CVC) de la moitié des collèges. Elle a également **abaissé de 26,7 % la consommation énergétique de ses installations industrielles** (stations d'épurations, Unités de Traitement et de Valorisation Énergétique), soit une économie de 48,8 GW, équivalente à la consommation de tous les collèges publics réunis. La métropole a investi 12 M€ dans la rénovation énergétique, 5 M€ dans les réseaux de chaleur (17 sites raccordés, dont 13 collèges) et 1,2 M€ dans des installations photovoltaïques (3 collèges). Les nouveaux marchés d'exploitation-maintenance intègrent désormais une obligation pour les entreprises de travaux de réduire de 5 % par an les consommations énergétiques des bâtiments gérés.

> www.enviscope.com – 22/01/25

DROM. Sur 43 dossiers déposés, **6 projets de stockage de l'électricité**, implantés **en Martinique et à la Réunion**, ont été retenus par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Ils devraient entrer en service entre 2025 et 2027 et permettront d'éviter près de 241 M€ de surcoûts de production, " *générant ainsi une économie nette de charges de Service Public de l'Énergie de 185 M€ sur 20 ans* " note la CRE.

> www.actu-environnement.com – 27/01/25

EN EUROPE

Le think tank **Ember** a publié **un rapport sur l'électricité** en Europe. En 2024, **l'énergie solaire a surpassé pour la première fois le charbon dans la production d'électricité** de l'Union européenne, tandis que la proportion de gaz a diminué pour la 5^{ème} année consécutive. La production d'électricité à partir d'énergie fossile a atteint un niveau historiquement bas. Grâce à l'essor du solaire et le relèvement de l'hydraulique, associé à l'éolien (17%), **la part des énergies renouvelables représentent 47 % de la production d'électricité** au sein de l'Union européenne, de quoi réaliser **59 Mds€ d'économie sur les importations de combustibles fossiles**. Ceux-ci contribuent encore à hauteur de 29% à la production d'électricité (vs 39% en 2019). Cette tendance observée à l'échelle de l'UE se vérifie dans les États membres. Le solaire a progressé dans tous les pays de l'UE et plus de la moitié d'entre eux ont, soit éliminé le charbon, soit réduit sa part à moins de 5% dans leur mix énergétique. Il faut toutefois accentuer les efforts, notamment dans l'éolien (doublement des capacités d'ici 2030) et adapter le réseau notamment pour gagner en flexibilité.

Consultez le [rapport European ElectricityReview 2025/ Ember](https://ember-energy.org) (source : <https://ember-energy.org>)

> [Le Monde](#) - 23/01/25 - [Le Figaro](#) – 24/01/25

Royaume-Uni. **EDF Energy** s'est associée à **Hypervolt, fabricant de bornes de recharge pour véhicules électriques**, pour développer un service permettant d'équilibrer le réseau, en ajustant automatiquement la consommation des bornes Hypervolt, lors des pics de demande ou des excédents de production d'énergies renouvelables. Cette solution repose sur la plate-forme UltraGrid d'Hypervolt, et la technologie PowerShift d'EDF. Développée en partenariat avec **l'opérateur National Electricity System Operator (NESO)**, elle répond aux besoins de maintenir rapidement la fréquence du système électrique. Les propriétaires de bornes Hypervolt bénéficieront de la part d'EDF d'un " *tarif intelligent* ", optimisé pour les recharges fréquentes, permettant " *d'économiser sur leurs factures d'électricité, de réduire leur empreinte carbone et de maximiser l'utilisation des sources d'énergies renouvelables* ". A partir d'une application, les clients peuvent gérer leurs préférences de recharge. **Grâce à l'IA, Powershift s'apparente à une batterie virtuelle**, permettant aux fabricants de bornes de bénéficier d'**une plus grande flexibilité énergétique**.

> [Enerpresse](#) – 23/01/25

Finlande. Des universitaires ont développé **une technologie innovante répondant aux exigences croissantes de performance et d'efficacité énergétique**. Ils ont mis au point des **memristors**, des mémoires résistives microscopiques, susceptibles de **réduire considérablement la consommation électrique consommée par l'intelligence artificielle**. " *Chaque question posée à l'IA consomme dix fois plus d'énergie qu'une recherche Google normale* ", relève **Petriina Paturi, professeure de physique**, dont le groupe de recherche a élaboré les memristors. Ceux-ci disposent d'une capacité de traitement des données se rapprochant de celle d'un cerveau humain, et **consomment près de 1 000 fois moins d'énergie que l'électronique conventionnelle**. Un projet de commercialisation est en cours, l'objectif étant de les introduire dans des projets internationaux de recherche et développement. Parmi les applications envisagées : **un robot de détection, embarqué dans des véhicules autonomes ou des drones**.

> www.enerzine.com – 22/01/25



DANS LE MONDE

D'après **l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE)**, **63 réacteurs nucléaires**, d'un total de 70 GW, sont en cours de construction dans 40 pays du monde. " *Un record depuis 1990* ", et une certaine concentration. En effet, 25 projets sont de conception chinoise et 23 de conception russe. Sur son territoire, la Chine " *dépassera très certainement les États-Unis et l'Europe en capacité installée d'ici à 2030* ". Les **petits réacteurs modulaires (SMR)** " *avec un soutien adéquat, pourraient atteindre 80 GW d'ici à 2040, ce qui représenterait 10 % de la capacité nucléaire mondiale* ". L'AIE insiste sur " *la nécessité d'une plus grande diversité dans les chaînes d'approvisionnement* " alors que " *plus de 99 % de la capacité d'enrichissement se trouve dans quatre pays fournisseurs* ", dont 40 % en Russie. Pour se développer, le secteur devra **attirer davantage de capitaux privés**. L'AIE estime que les investissements annuels pourraient doubler, pour se situer à 120 Mds \$ d'ici à 2030, à condition que les gouvernements aient une " *vision stratégique et des cadres réglementaires stables* " pour les investisseurs.

Consultez le [rapport de l'AIE](https://www.iea.org/reports) (source : www.iea.org/reports)

> www.actu-environnement.com – 17/01/25 - [Enerpresse](#) – 20/01/25

